École Centrale de Lyon BDS Section RAID

USE ECL 36 avenue Guy de Collongue 69130 Écully

Présidente : Limon Duparcmeur Erell erell.limon-duparcmeur@etu.ec-lyon.fr 07 85 64 08 82

Règlement de l'événement 12-13 octobre 2024 RAID CENTRALE LYON



https://raid.myecl.fr/

Table des matières

1.	Introduction	3
2.	Organisation et inscription	3
	a.Équipe organisatrice	3
	b.Affiliation à une fédération	3
	c.Signaleurs	4
	d.Types d'épreuves	4
	e.Conditions d'inscription des participants	4
	f.Conditions de modifications des épreuves et d'annulation	5
	g.Remboursement	5
	h.Changement d'équipier	5
3.Le règlement de la course		6
	a.Règles générales	6
	b.Respect de l'environnement	6
	c.Chronométrage et Classement	7
	d.Matériel	7
	e.Dopage	8
	f.Droit à l'image	8
	g.Respect de la vie privée	8
	h.Acceptation du présent règlement	8
4.Dispositions générales		9
	a.Assurance et obligation médicale	9
	b.Sécurité sur le parcours	9
	c.Responsabilité des participants	10

Introduction

1.

Le Raid Centrale Lyon est un événement sportif organisé par une équipe de 15 élèves-ingénieurs de l'Ecole Centrale de Lyon. Ce dernier se déroule lors d'un week-end durant lequel des équipes composées de deux sportifs participent à plusieurs épreuves telles que le Trail, le VTT, la Course d'Orientation et le Run&Bike.

Ce week-end rassemblera près de 200 participants étudiants ou employés d'entreprises partenaires les 12 et 13 octobre 2024 dans le massif du Pilat. Il a pour but de mettre en valeur des épreuves de plein air dans un cadre convivial et une ambiance propice à la découverte. Une découverte sur plusieurs plans : le surpassement de soi tout au long d'épreuves physiques disputées en compagnie de son binôme mais également l'échange et le partage de valeurs sportives avec les autres participants.

2. Organisation et inscription

a. Équipe organisatrice

Le Raid Centrale Lyon est organisé par le Club Raid de l'École Centrale de Lyon. Crée en 2010, ce club devient officiellement une section de l'Union Sportive des Elèves de l'École Centrale de Lyon (USE ECL) le 19 avril 2011. L'équipe organisatrice, dirigée par la Présidente de la section Raid, Erell Limon Duparcmeur, est chargée de traiter tous les aspects de l'événement qu'ils soient sportifs, administratifs ou financiers. Elle est sous la responsabilité du Président de l'association sportive de l'École Centrale de Lyon, Jean-Michel Girard.

L'équipe peut être contactée par mail à l'adresse suivante : ecl.raid@gmail.com ou par courrier à l'adresse :

École Centrale Lyon BDS section RAID 36 avenue Guy de Collongue 69130 Écully

b. Affiliation à une fédération

Notre association est affiliée à la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU).

L'événement n'est pas affilié à la Fédération Française de Triathlon mais nous sommes en contact avec cette dernière qui s'assure que l'événement soit conforme à son

règlement à propos des Raids multisports et que les règles de sécurité soient toutes respectées.

c. Signaleurs

Lors de la manifestation, 100 signaleurs adultes assureront la gestion de l'événement. Plusieurs tâches leur seront attribuées au cours du week-end. Ils pourront ainsi être positionnés à des points de ravitaillement, à des points d'aiguillage des participants sur le parcours ou encore à la conduite des utilitaires.

d. Types d'épreuves

Les coureurs auront le choix entre trois parcours et devront s'y tenir durant l'intégralité du week-end : le parcours découverte, le parcours sportif et le parcours expert. Ces trois parcours présentent des niveaux de difficulté différents. Le parcours découverte s'adresse à des sportifs qui ne connaissent pas le Raid mais qui souhaitent le découvrir. C'est le plus facile des trois. Le parcours expert est destiné à des sportifs expérimentés qui souhaitent se surpasser lors d'épreuves intenses. Le parcours sportif, quant à lui, se place entre ces deux parcours. Il sera plus difficile que le parcours découverte mais plus simple que le parcours expert.

Le kilométrage, le dénivelé et les temps estimés sont récapitulés dans le document « Détails horaires Raid Centrale Lyon ».

e. Conditions d'inscription des participants

L'inscription au Raid Centrale Lyon est ouverte à toute personne de plus de 18 ans. C'est un Raid étudiant donc la majorité des participants le sont, mais l'événement demeure ouvert également aux équipes de partenaires et à toute autre personne. Les équipes sont composées de deux participants et peuvent être mixtes ou non. Les participants doivent être capables de maîtriser le VTT. L'inscription d'une équipe comprend la participation à toutes les épreuves, dans la limite des plages horaires fixées par l'équipe organisatrice.

Pour s'inscrire, les participants devront se rendre sur le site internet du Raid (<u>Raid Centrale Lyon</u>) et créer un compte sur le site d'inscription. L'équipe organisatrice se réserve le droit de refuser des inscriptions si le nombre de participants dépasse 200. Un dossier complet devra comprendre pour chaque participant :

- Le bulletin d'inscription de l'équipe dûment rempli
- Un certificat médical datant de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de raids multisports en compétition. Le certificat médical FFSU portant la mention

raids multisports est accepté. Ou éventuellement une licence de triathlon en compétition de l'année en cours.

- Une carte d'identité
- Une carte étudiante si le participant est étudiant
- Une attestation sur l'honneur qui indique que le participant est assuré
- Une attestation qui indique que le participant a lu le règlement
- Une caution pour le prêt du matériel
- Paiement de 124€

f. Conditions de modifications des épreuves et d'annulation

L'équipe organisatrice se réserve le droit de modifier le parcours avant le départ. Si tel est le cas, les participants ne devront pas suivre les indications du Road Book mais celles données par l'équipe organisatrice.

L'équipe organisatrice se réserve également le droit d'annuler le Raid sous certaines conditions :

- Mauvaises conditions météorologiques
- Sur ordre des autorités publiques
- Par manque de participants
- Toutes autres raisons empêchant de façon justifiée son bon déroulement

g. Remboursement

Si une personne souhaite se désister du Raid avant le 23 septembre 2024, elle sera remboursée entièrement. Au-delà de cette date, elle ne pourra être remboursée que si elle trouve un remplaçant qui payera sa part.

Si le Raid est annulé, tous les participants seront remboursés.

h. Changement d'équipier

Si un des membres du binôme se désiste, l'autre équipier peut proposer un nouvel équipier qui donnera les documents requis avec le paiement dans les délais requis.

3.Le règlement de la course

a. Règles générales

Les participants devront suivre les règles indiquées dans ce document et les instructions des organisateurs. Tout manquement aux règles qui suivent sera sanctionné selon l'arbitrage de l'équipe organisatrice.

Un Road Book sera distribué à chaque équipe, renseignant les participants sur les spécificités de chaque épreuve et sur les consignes de sécurité. Le Road Book indique notamment les numéros à contacter en cas d'urgence. Les participants devront suivre les indications données par le Road Book.

Les équipes doivent suivre les itinéraires et l'ordre des étapes. Toute équipe effectuant une modification de parcours sera sanctionnée.

L'ensemble des épreuves doit être effectué par les 2 MEMBRES DE L'ÉQUIPE ENSEMBLE. Ils doivent toujours être à vue et à voix, les membres de l'organisation et tous les bénévoles arrêteront les participants qui se trouvent sans leur binôme jusqu'à l'arrivée de celui-ci.

Lors de traversées de routes ou lors de passages dans des zones fréquentées, les concurrents doivent se conformer aux indications des membres de l'organisation présents à ces endroits et dans tous les cas respecter le code de la route.

Avant le départ, les participants reçoivent des consignes de sécurité délivrées par les membres de l'équipe organisatrice. Toutes les équipes devront impérativement et en toutes circonstances suivre ces consignes sous peine d'exclusion du Raid Centrale Lyon.

Le premier départ de chaque journée sera un départ groupé. Cependant, les participants partiront en binôme après chaque point de ravitaillement comme ils le souhaitent tout en respectant les plages horaires imposées.

b. Respect de l'environnement

Le respect de l'environnement est un élément indispensable dans une manifestation de ce type. Les participants devront porter une attention particulière sur ce point pendant toute la durée du Raid.

En plus des règles courantes, il est rappelé que la compétition ne doit pas faire oublier cet aspect. Une équipe pourra être disqualifiée si des abus sont observés : il est interdit de jeter des déchets dans la nature. Des poubelles seront mises à disposition des participants sur chaque ravitaillement.

Sauf autorisation contraire, les compétiteurs devront rester sur les chemins balisés. Toute détérioration du milieu naturel est proscrite et entraînera la disqualification de l'équipe.

c. Chronométrage et Classement

Le classement du Raid Centrale Lyon s'effectue au temps du parcours. Le chronométrage des équipes est mis en pause pendant leurs ravitaillements. Chaque type de parcours aura un classement qui lui est propre.

Dans le but d'assurer un maximum de sécurité pour nos participants, il se peut que certaines épreuves et passages ne soient pas chronométrés. Dans ce cas, les participants seront avertis de ces passages.

Le non-respect du règlement ou des barrières horaires pourra entraîner un déclassement de l'équipe concernée.

d. Matériel

Liste du matériel obligatoire par concurrent :

- Téléphone portable chargé
- Boussole
- Sifflet
- Couverture de survie
- Lampe frontale

Liste du matériel fourni par l'organisation :

- Dossards
- Road Book
- Tente
- Fiche de sécurité
- VTT
- Casques

Liste du matériel interdit :

- Produits dopants
- Alcool et droques
- Armes (toutes catégories)

Chaque participant s'engage à posséder le matériel de sécurité imposé et à le présenter à toute réquisition de l'équipe organisatrice, durant la totalité de l'épreuve.

Le téléphone doit être placé dans une poche fermée. Il ne sera utilisé que pour appeler les secours.

e. Dopage

L'Organisation du Raid s'inscrit dans une lutte pleine et entière contre le dopage. À tout moment un contrôle antidopage peut avoir lieu, les modalités seront donc tacitement acceptées par les participants.

En cas de contrôle positif, le ou les participant(s) en cause ainsi que leur équipe seront déclassés et exclus du Raid. L'ensemble des fédérations sportives et organisateurs de course sport-nature en seront informés, en leur demandant d'appliquer des sanctions adaptées.

f. Droit à l'image

Tout participant accepte les prises de son et de vue qui pourront ensuite être diffusées à titre publicitaire, sur des affiches, des plaquettes, sur une vidéo ou à titre informatif, dans des articles de presse. S'il ne souhaite pas apparaître sur un de ces supports, il devra faire une demande spécifique auprès de l'équipe organisatrice.

g. Respect de la vie privée

Les concurrents peuvent s'opposer à la parution de leurs résultats sur le site FFFTRI.

h. Acceptation du présent règlement

L'inscription des concurrents entraîne leur acceptation sans condition du présent règlement, ainsi que des divers documents et annexes, tous assimilés au règlement de l'épreuve, et en avoir accepté les termes sans réserve.

4. Dispositions générales

a. Assurance et obligation médicale

Les participants doivent être en possession d'une « assurance responsabilité civile » et il leur est conseillé d'avoir une « assurance individuelle Accidents » au moment de la course.

Les participants devront fournir lors de l'inscription un certificat médical datant de moins d'un an de non contre-indication à la pratique du Raid en compétition.

L'équipe organisatrice est assurée par un contrat d'assurance « responsabilité civile organisateur ». Cette assurance ne couvre en aucun cas le rapatriement de concurrents malades ou blessés.

b. Sécurité sur le parcours

Un ouvreur et une personne fermant le parcours seront présents pour chaque épreuve de ce Raid.

Le dispositif de sécurité mis en place par l'organisation sera composé :

- D'une équipe de secouristes comprenant un poste de sécurité présent sur le lieu du Raid, à proximité des parcours et joignable en cas de problème en tout point du parcours.
- De signaleurs servant de relais dans le dispositif de sécurité. De plus, si la couverture réseau est mauvaise à l'emplacement d'un bénévole, il lui sera fourni un talkie-walkie.

Chaque équipe devra disposer d'un téléphone chargé et allumé durant toute la durée des épreuves. La sécurité est une priorité pour les participants, ils doivent donc avoir un comportement responsable.

Le port d'un casque homologué CE est obligatoire sur les portions de VTT et Run&Bike pour les deux participants (jugulaire attachée).

Une équipe perdue doit contacter au plus vite le responsable parcours dont le numéro est indiqué sur le Road Book.

Tout concurrent forcé à l'abandon par son état physique (épuisement, blessure) ne devra pas rester seul, son équipier doit rester avec lui jusqu'à l'arrivée des secours.

c. Responsabilité des participants

Les participants ont connaissance des risques spécifiques liés à leur participation au Raid et inhérents à la pratique des disciplines sportives en milieu naturel.

L'organisation ne peut être tenue pour responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants consécutifs à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel. Les affaires personnelles des participants sont de la responsabilité des pratiquants en dehors des zones gérées par l'organisateur.